

Un mardi sur deux, **du mardi 4 septembre au mardi 6 novembre, de 12h à 14h**, la Fédération Inter-Environnement Wallonie vous invite à venir écouter et questionner des **spécialistes de l'aménagement du territoire**.

En ces temps d'évaluation et de révision du CWATUPE et du SDER, chacun de ces midis sera l'occasion de **s'intéresser au territoire wallon** selon des **problématiques particulièrement saillantes** : privatisation de l'espace public (et des paysages) ; habitat permanent ; implantations commerciales ; éparpillement de l'habitat ; révision du SDER.

**Mardi 4 septembre : Daniel Bodson**  
**Espace public, citadelles et territoires**

Spontanément, lorsque nous pensons l'espace, nous le pensons au travers de catégories, proches du sens commun telles les catégories « urbain et rural » par exemple. Ces catégories, relativement descriptives, si elles sont opératoires la plupart du temps, sont-elles pour autant les plus pertinentes au plan analytique lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'évolution de la société contemporaine et de la manière dont cette évolution s'inscrit dans l'espace ?

**Mardi 18 septembre : Christine Mahy**  
**L'Habitat Permanent, la pointe de l'iceberg de la crise du logement et/ou une autre manière d'habiter une région/un territoire ?**

A la croisée du tourisme, de l'aménagement du territoire, du logement, de l'environnement, l'Habitat Permanent interroge frontalement les certitudes et les normes. Il dé-range !

A partir d'un choix déterminé, d'un non-choix bien vécu, d'un non-choix mal-vécu, pris dans les filets de la précarité ou de la pauvreté, ou ni de l'un ni de l'autre, confrontés à l'aménagement de la vieillesse à moindre coups, désireux de régler des problèmes familiaux,..., les Habitants Permanents, des Habitants somme toute, concrétisent activement la solution qu'ils peuvent/se sentent en capacité d'assumer.

Ils dérangent !

**Mardi 2 octobre : David Morelle, attaché du ministre de l'Aménagement du territoire, Philippe Henry**  
**Quelle régulation des implantations commerciales en Wallonie ?**

Pour garantir une offre diversifiée dans les noyaux commerçants, la Wallonie a prévu de se doter d'un Schéma Régional de Développement Commercial (SRDC), de manière à objectiver la prise de décision en matière d'implantations commerciales et disposer ainsi d'un outil précieux d'analyse du commerce en Région wallonne. La conférence permettra de faire le point sur l'état d'avancement du SRDC.

**Mardi 16 octobre : Charlotte Demulder (Institut Jules Destrée), Julien Charlier (IWEPS)**  
**Localisation résidentielle récente et future en Wallonie : analyse au regard de critères de développement territorial durable**

Où se sont localisées majoritairement les nouvelles constructions résidentielles ces dernières années ? Observe-t-on un rapprochement de l'habitat par rapport aux centres urbains et aux gares ferroviaires ou, au contraire, un éparpillement sur

le territoire wallon ? Après avoir tenté de répondre à ces questions, la conférence s'appuiera sur des scénarii de perspectives de population et de ménages à l'échelle des communes pour dégager des tendances futures des localisations résidentielles.

**Mardi 6 novembre : Luc Maréchal (ancien haut-fonctionnaire dans l'administration wallonne de l'aménagement du territoire)**

La révision du SDER

A l'aube de la régionalisation les autorités wallonnes décident en 1976 d'élaborer un plan régional d'aménagement du territoire couvrant la totalité du territoire wallon. En 1999, le processus aboutit avec l'adoption du SDER. L'actuel gouvernement a décidé en 2009 de son actualisation. Document stratégique dédié au territoire, le SDER positionne la Wallonie dans le contexte des régions qui l'entourent, dresse une feuille de conduite de la gestion du territoire, « traverse » les différentes politiques au regard du territoire, assure une vision commune et partagée de la structuration de la Wallonie.

Face aux enjeux du développement (territorial) durable, comment gérer tous ces aspects pour son actualisation, sachant que le SDER (ancien et nouveau), à travers la dimension territoriale qui en fait sa spécificité, est non seulement le réceptacle et un stimulateur des différentes politiques et actions de la Région mais aussi l'empreinte politique des décisions gouvernementales et au-delà du projet qu'a la Wallonie sur son territoire.

<http://www.iew.be/actions/les-mardis-de-lam%C3%A9nagement-du-territoire-cycle-de-5-conf%C3%A9rences>

Lieu : Salle Okavango, Mundo Namur, rue Nanon 98, 5000 Namur

Heure : de 12h à 14h

Réservation souhaitée : tel. : 081/390 750 ; [info@iewonline.be](mailto:info@iewonline.be)